

Pacte fiscal : le gouvernement se retire de l'entretien de la Route verte Vélo Québec demande au gouvernement de revoir sa position

Montréal, le jeudi 6 novembre 2014 - Le pacte fiscal transitoire conclu hier entre le gouvernement du Québec, le FQM, l'UMQ, les Villes de Montréal et de Québec, concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 prévoit l'abolition du programme d'entretien de la Route verte, pour une somme de 2,8 M\$. Ce programme permet d'assurer une uniformité nécessaire à l'entretien d'un réseau cyclable panquébécois, accessible et sécuritaire de 5358 km, connecté avec les provinces limitrophes et les États de la Nouvelle-Angleterre.

La Route verte est une infrastructure et un levier de développement économique pour plusieurs régions et petites municipalités du Québec. Elle est un modèle d'inspiration et elle est reconnue internationalement. Le Parc linéaire le P'tit Train du Nord (tronçon de la Route verte) génère à lui seul plus de revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec que ce que lui coûte le programme pour l'ensemble du Québec. La fermeture d'un ou de plusieurs tronçons de la Route verte représenterait une perte nette pour le gouvernement du Québec et l'ensemble des communautés.

La vision et l'apport du gouvernement dans le développement de ce réseau demeurent des éléments clés de réussite. *« Avec l'abolition de ce programme, le milieu n'aura tout simplement pas la capacité de supporter cette charge et assumer la gouvernance d'un réseau qui traverse tout près de 400 municipalités. Si rien n'est fait, la fermeture de tronçons majeurs est à prévoir, et cela, à très court terme »,* affirme Lucie Lanteigne, directrice générale de Vélo Québec Association.

À cet effet, Vélo Québec demande au gouvernement du Québec de revoir sa position :

- pour le maintien d'un réseau panquébécois sécuritaire et de calibre international;
- pour le développement économique des régions;
- pour le maintien d'une infrastructure dans laquelle le gouvernement et les communautés locales investissent depuis plus de 20 années;
- pour les revenus fiscaux et parafiscaux retournés au gouvernement.

À propos de Vélo Québec

Vélo Québec, un organisme à but non lucratif, rassemble la communauté cycliste québécoise depuis 1967. Sa mission : promouvoir le vélo pour tous à des fins de transport, de loisir et de tourisme. Son expertise est reconnue au Canada et à travers la communauté cycliste internationale.

- 30 -

Renseignements

Vélo Québec

Stéphanie Couillard

Conseillère, relations de presse

514-521-8356, poste 358

scouillard@velo.qc.ca